



Refus de délivrer ma nouvelle carte

Par **sebastien335**, le **27/09/2013 à 10:01**

bonjourrrrralors voilà j'ai un compte perso irréprochable et un compte joint à découvert
rrrrma carte bancaire pour le perso expire dans 3 jours et ils ne veulent pas me donner la
nouvelle rrrncar soit disant l'informatique bloque la procédure vu que le compte joint et dans le
négatif rrrnont-ils le droit ?rrrrMerci d'avance

Par **Lag0**, le **27/09/2013 à 10:19**

Bonjour,rrnOui, bien entendu.rnLa carte bancaire est un service rendu par la banque qui n'a
aucun caractère obligatoire. La banque reste seule juge pour délivrer ou refuser de délivrer
une carte bancaire.

Par **sebastien335**, le **27/09/2013 à 10:28**

ok mercirrrnet peuvent ils prendre l'argent de mon compte perso pour combler le découvert du
compte joint ?